

N°2024/222

Nouméa, le 8 novembre 2024

## LOCATION DE PARCELLES DANS LES JARDINS FAMILIAUX DE NOUMÉA

**44 parcelles sont disponibles à la location dans les jardins familiaux situés dans les quartiers de Rivière-Salée, Magenta, Normandie, Kaméré, 4<sup>ème</sup> Kilomètre, Tuband et de la Vallée-du-Tir.**

La ville de Nouméa a implanté 293 parcelles réparties dans 9 jardins familiaux dans différents quartiers : 30 parcelles à Normandie, 27 à Petite Normandie, 52 à la Vallée-du-Tir, 57 à Rivière Salée, 40 à Kaméré, 17 au 4<sup>e</sup> KM, 26 à Tuband, 23 parcelles à Magenta Aéroport et 21 à Magenta Tours.

Ce dispositif marque la volonté de la Ville de permettre aux familles de retrouver le lien à la terre et de favoriser le vivre-ensemble et la convivialité. Il est également un moyen de lutter contre la vie chère.

L'attribution d'une parcelle de jardin familial se fait pour deux ans au coût de 1 500 francs CFP par mois.

### COMMENT LOUER UNE PARCELLE ?

Pour pouvoir louer une parcelle dans un jardin familial de Nouméa, il faut :

- être résident de la commune depuis au moins 6 mois;
- remplir un formulaire d'inscription disponible au Centre Communal d'action sociale, 20, rue du Général Gallieni, centre-ville, (tél. : 27 07 86) ou le télécharger sur le site Internet [noumea.nc](http://noumea.nc).

### NOMBRE DE PARCELLES DISPONIBLES PAR SECTEUR

- Magenta Aéroport : 3 parcelles
- Magenta Tours : 3 parcelles
- Rivière-Salée : 4 parcelles
- Normandie : 3 parcelles
- Petite Normandie : 1 parcelle
- Kaméré : 17 parcelles
- 4<sup>ème</sup> KM : 3 parcelles
- Vallée-du-Tir : 9 parcelles
- Tuband : 1 parcelle